



COUVERTURE INVALIDITÉ¹.

L'invalidité physique et l'invalidité psychologique peuvent avoir des conséquences importantes sur votre vie.

En cas d'invalidité, le programme Quiétude de BMW effectuera vos paiements mensuels[†] de véhicule jusqu'à ce que vous soyez rétabli, peu importe si l'incident a eu lieu au travail, à la maison ou lors d'activités récréatives.

† Couvre jusqu'à 1 500 \$ par mois.

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES.

- Offert aux personnes âgées de 17 à 71 ans
- Aucun examen ni questionnaire sur la santé n'est exigé
- Peut être résilié en tout temps
- La prime peut être ajoutée au financement du véhicule

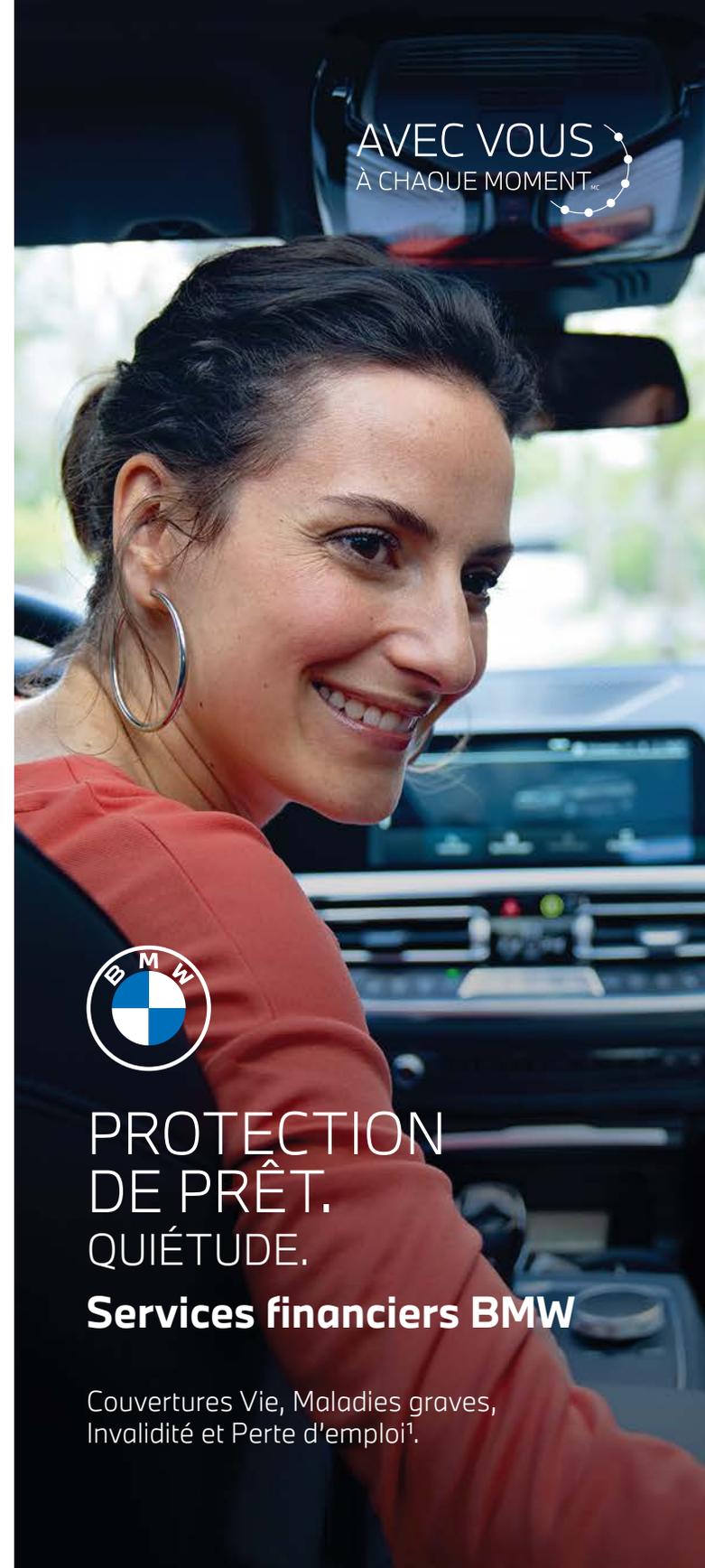
Pour obtenir tous les renseignements concernant le programme de protection, rendez-vous chez votre détaillant BMW agréé, visitez le site www.BMWfinance.ca/fr ou composez le 1 800 300-0269.

1. Le programme Quiétude de la Protection de prêt de BMW est une couverture facultative à participation volontaire. La couverture est proposée dans le cadre de l'achat de véhicules BMW. Des conditions d'admissibilité s'appliquent. Le présent dépliant n'est pas un contrat et n'est publié qu'à titre d'information. Le programme Quiétude de la Protection de prêt de BMW est soumis à des conditions, des exclusions, des limites et d'autres dispositions. Vous trouverez toutes les modalités dans la section Adhésion à l'assurance collective optionnelle et facultative. Pour en savoir plus, communiquez avec votre détaillant BMW local.

Le programme Quiétude de la Protection de prêt de BMW est souscrit par Co-operators Compagnie d'assurance-vie et administré par Services Administratifs En Assurance Collective LGM. Les services de soutien, comme les adhésions, la souscription médicale et l'administration des réclamations, sont offerts par les employés de CUMIS Services Inc., une filiale de Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Pour communiquer avec Co-operators Compagnie d'assurance-vie Co-operators, composez le 1 855 587-8595 ou visitez le site www.cooperators.ca.

© 2024 BMW Canada inc. « BMW », le logo BMW, les désignations des modèles BMW et tous les autres symboles, marques et images afférents à BMW sont la propriété exclusive ou sont des marques déposées de BMW AG, utilisées sous licence.

BMW-LPCF-B2C-0724-R4F



AVEC VOUS
À CHAQUE MOMENT



PROTECTION
DE PRÊT.
QUIÉTUDE.

Services financiers BMW

Couvertures Vie, Maladies graves,
Invalidité et Perte d'emploi¹.



COUVERTURE PERTE D'EMPLOI¹.

Le marché du travail est instable, mais le programme Quiétude de BMW peut aider. Si vous perdez votre emploi de façon involontaire, vous pourrez dormir sur vos deux oreilles, car pendant que vous cherchez un nouvel emploi, vous aurez droit à un maximum de six paiements mensuels[†] par réclamation.

[†] Couvre jusqu'à 1 500 \$ par mois.

COUVERTURE VIE¹.

Le programme Quiétude de BMW vous aide à protéger votre famille en payant le solde de votre prêt[‡] en cas de décès. Ainsi, votre succession pourra conserver votre véhicule.

Le programme Quiétude de BMW, qui comprend la couverture Vie, paie votre prêt[‡] si vous recevez un diagnostic de maladie en phase terminale (également appelé « **prestation du vivant** »).

[‡] Couvre jusqu'à 100 000 \$.

COUVERTURE MALADIES GRAVES¹.

Le programme Quiétude rembourse le solde de votre prêt[‡] si vous recevez un diagnostic de maladie grave couverte. Votre véhicule reste alors avec vous et votre famille. Vous pouvez choisir de l'inclure lorsque vous souscrivez l'assurance-vie.

[‡] Couvre jusqu'à 100 000 \$.

Le programme Quiétude de BMW vous permet de choisir la couverture qui répond à vos besoins.

Pour obtenir tous les renseignements concernant le programme de protection, rendez-vous chez votre détaillant BMW agréé, visitez le site www.BMWfinance.ca/fr ou composez le 1 800 300-0269.